

Belgique-België P.P 1000 Bruxelles 1 1/1802

Rue de la Borne, 14 - boîte 9 - 1080 Bruxelles

Tél: 02/411 43 30 - Fax: 02/412 56 11

Courriel: info@ceddbxl.be Site: www.ceddbxl.be

Bureau de dépôt Bruxelles 1 N° d'agrément: P705159

"T.S.D. hier, aujourd'hui et demain?"



edito edito edito edito edito

Février 2017, Changement pour l'Egalité nous invite à partager un « Apéro de l'Education » autour de la pratique des Travaux Scolaires à Domicile. Nous revoilà plongées dans les devoirs et les leçons qui remplissent les cartables des élèves lorsqu'ils quittent l'école pour la maison ou l'école de devoirs. Ce soir-là, les intervenantes sont bien connues de la CEDD. Il faut dire que cette question reste au centre de nos préoccupations depuis de longues années. Aujourd'hui, les écoles de devoirs sont complètes dès le début de l'année scolaire. Partie visible de la question scolaire, les TSD cristallisent toutes les attentions, les rêves, les peurs mais nous disent surtout la difficulté du système scolaire à mener les enfants des milieux populaires vers la réussite scolaire. L'apéritif s'annonçait d'emblée costaud!

Costaud parce que la pratique encore très généralisée reste bien ancrée dans les habitudes et la durée. Costaud surtout par ses répercussions sur la vie des enfants et des familles après l'Ecole. Costaud enfin parce que leur réelle utilité n'a jamais été prouvée. Nous décidons, dans le cadre de cette soirée, de revenir le temps de 20' sur une partie de l'histoire de la coordination concernant cette pratique. Car aujourd'hui après enquête, journée d'études, nombreux articles dans AFT, stages pour futurs instituteurs, film où propos d'enfants et de parents nous disent les conditions de leur réalisation, rien ne change...

Cette pratique, les écoles de devoirs la vivent pour certaines depuis 50 ans. Si un enseignant interrogeait leur action même, ce soir-là, en suggérant que leur existence contribuerait à leur maintien, il nous paraît impensable aujourd'hui de renoncer à l'aide et l'accompagnement apportés aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Mais, il nous paraît tout aussi fondamental de continuer de sensibiliser l'ensemble des acteurs à ce propos, d'où ce nouveau numéro d'*A feuille T*.

Aux actions menées par la coordination, il nous semblait important de saisir l'opportunité de la nouvelle recherche menée par RTA « A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs » et présentée aux écoles de devoirs ce mois d'avril 2017. Nous vous proposons d'en découvrir le contenu et le contexte de son élaboration. Outre les conditions de leur réalisation racontées par les enfants d'abord, et les parents ensuite, il en ressort également que les écoles de devoirs, en favorisant des dynamiques solidaires d'appartenance et en limitant les effets de la concurrence, constituent un acteur essentiel entre Ecole et Familles dans les logiques d'action qui structurent l'expérience scolaire des enfants. Les analyses opérées par les uns et les autres indiquent par ailleurs qu'il y a un véritable travail à faire pour une stabilisation plus forte de l'identité institutionnelle des EDD en développant notamment leur caractère hybride entre « devoirs » et « activités culturelles ».

Un propos qui nous ramène aux propos de Danielle Mouraux¹ (présente lors de l'Apéro) qui durant une dizaine d'années a formé les animateurs d'écoles de devoirs à la compréhension de ce qui se joue entre Familles et Ecole. Ses propos mettent, en effet, en évidence combien les écoles de devoirs peuvent jouer des rôles de « médiateur », en sorte de faire comprendre aux parents et enfants ce que l'Ecole attend d'eux et comment elle fonctionne, et de « passeur de ponts » pour que l'enfant puisse devenir élève. Elle met clairement en évidence les différents effets de la pratique des TSD tant sur les enfants (compréhension et assimilation hors de la classe sans que les attentes soient explicites et les méthodes pour apprendre toujours travaillées ; autonomie vue comme l'apprentissage d'un travail dans la solitude ; déséquilibre renforcé entre le cognitif, l'affectif et le corps, non-respect des rythmes et besoins de l'enfant...) que des parents (transfert du rôle d'enseignant vers le parent, l'enfant reste élève au sein de la famille, fonctionnement et relations familiales se trouvent perturbées, développement d'une relation de culpabilité, d'une perte de confiance en soi et d'un sentiment d'incompétence et d'impuissance,...) que sur l'Ecole et la société (puissant mécanisme de reproduction sociale par leur renvoi aux inégalités de l'environnement des enfants parce que réclamant des savoirs et compétences inégalement distribués entre les familles,...).

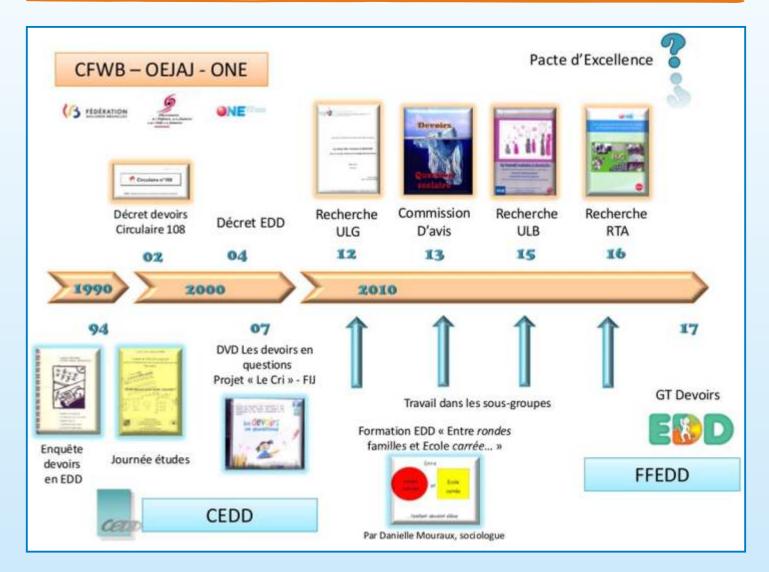
Au moment où se discute le Pacte d'Excellence sans que l'on sache vraiment que deviendra cette pratique, nous ne pouvons qu'encourager l'Ecole à l'abandonner pour d'autres types de travaux non scolaires et les écoles de devoirs à poursuivre leur rôle de médiation et d'accompagnement des passages empruntés chaque jour par l'enfant d'une culture à l'autre, d'un langage à l'autre, d'une pédagogie à l'autre et d'une position sociale à l'autre.

Tel est le défi qui continuera de se poser aujourd'hui et demain aux écoles de devoirs, quellles que soient les décisions prises. Un défi que la Fédération des Ecoles de Devoirs a décidé de relever en remettant la pratique des TSD en réflexions durant l'année scolaire à venir.

Véronique Marissal

^{1.} Danielle Mouraux, Entre rondes familles et Ecole carrée : l'enfant devient élève, Edition De Boeck, collection « Outils pour enseigner », juillet 2012.

T.S.D.: une pratique qui a la vie longue!



Parler des *Travaux Scolaires à Domicile* n'est vraiment pas étonnant pour l'association que nous sommes!

En effet, et cela dure depuis longtemps avant nous, la question des TSD en milieux populaires s'impose à la Coordination des Ecoles de Devoirs (jusque dans son nom...). Les TSD, parce que majoritairement scolaires et réalisés après l'école en l'absence de professionnels, renvoient de très nombreux élèves quotidiennement à l'inégalité de leur environnement et empiètent sur leur vie d'enfant, de jeune et sur la vie de leur famille.

Parce que, telle sœur Anne, nous ne voyons rien venir comme changement, il nous paraît important, au risque de nous répéter, de revenir sur certains éléments de l'histoire de notre projet. Des éléments qui, par leur relative ancienneté pour certains, mais toujours d'actualité, illustrent une pratique dans l'enseignement fondamental primaire en communauté française.

Appuyons donc encore une fois sur le clou...

Années 90 : une première enquête et une journée d'études ouvertes aux enseignants

Début 90, cela fait une vingtaine d'années que les premières écoles de devoirs interviennent auprès des enfants dans la réalisation de leurs TSD.

De l'offre d'un espace et de référentiels, à la ré-explication d'une matière en passant par un simple encouragement, cette offre de soutien est à envisager comme une réponse apportée à la demande des parents, de l'Ecole et, par la force, des enfants et des jeunes eux-mêmes.

Des stages d'observation en EDD sont encore organisés durant ces années-là pour les étudiants de certaines écoles normales (Hautes Ecoles aujourd'hui) en sorte de les sensibiliser aux questions soulevées par la pratique du TSD.

De nos échanges avec les enseignants, les étudiants et les travailleurs de terrain, nous découvrons progressivement l'ampleur de la place qu'ils occupent dans la vie des enfants après l'Ecole.

Nous décidons de quantifier tout cela.

En 1992, nous lançons donc une enquête sur les TSD dans l'enseignement primaire. Outre la meilleure connaissance des devoirs et des conditions de leur réalisation, cette enquête allait nous permettre de nous engager dans un travail de sensibilisation sur cette pratique quasi généralisée, et de réfléchir à la place particulière occupée par les écoles de devoirs entre Familles et Ecole.

Un questionnaire complexe est élaboré en collaboration d'Alain Desmarets, instituteur et membre de la Confédération Générale des Enseignants (ChanGement pour l'Egalité aujourd'hui) et de 11 écoles de devoirs. Il est constitué de deux parties distinctes

La première concerne des informations générales sur chacun des enfants et leur environnement.

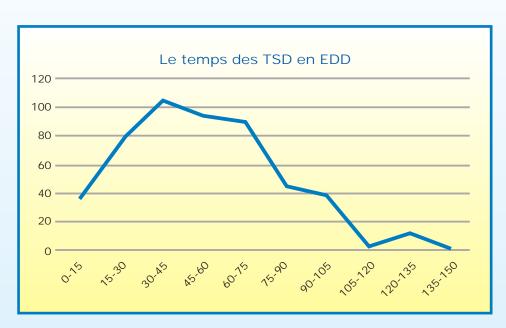
La seconde, à remplir quotidiennement, vise à analyser les types de devoirs demandés et les conditions de leur réalisation. Les enfants sont les premiers partenaires de ce projet puisque c'est à eux que revient la tâche de remplir la seconde partie et de mesurer, à l'aide d'un chronomètre, le temps investi dans chacune des tâches demandées.

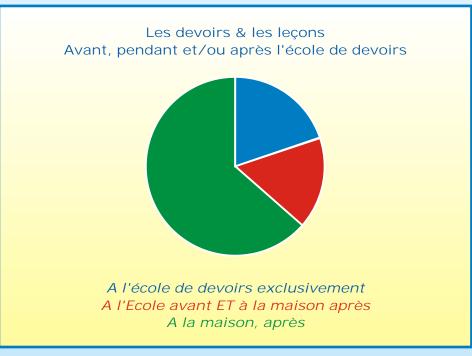
L'enquête s'est déroulée du 15 octobre 1992 au 15 janvier 1993. Seuls les travaux réalisés à l'école de devoirs ont été analysés, soit 684 devoirs et 272 leçons.

30 enfants (15 filles, 15 garçons) scolarisés dans 18 écoles différentes y ont collaboré. Permettons-nous de revenir ici sur quelques-uns des résultats qui, à notre avis, ne seraient pas très différents aujourd'hui¹.

Dans le 1er cycle. 50% des enfants avaient mis en moyenne entre 30' et 45' à la réalisation de leurs devoirs, dans le second et troisième, 50% des enfants avaient passé entre 45' et 60' en moyenne à y travailler. A noter, et rien d'étonnant à cela, que plus l'enfant était en difficultés, plus le travail était important et prenait de temps et que plus il prenait de temps, moins vite il avait accès aux autres activités proposées ou repartait avec un travail à terminer à la maison.²

20 % des enfants avaient exclusivement travaillé à l'EDD et terminé leurs TSD au moment de rentrer chez eux. 17% avaient déjà entamé leur travail à l'école, l'avaient poursuivi à l'EDD où ils ne l'avaient pas terminé. 53% enfin avaient commencé leur travail à l'EDD, mais repartaient à la





maison avec des travaux à terminer ou des leçons à apprendre.

16% des enfants n'allaient trouver aucune aide à domicile que ce soit pour des raisons d'occupation professionnelle des parents ou de difficultés des parents, que ce soit pour des questions linguistiques ou de parcours scolaire d'accompagner leurs enfants dans leurs TSD.

Mais cette solitude peut également s'expliquer par l'organisation du temps des familles lorsqu'elles ont plusieurs enfants. 45% mentionnaient la possibilité de se faire aider par les grands frères et les grandes sœurs. Si nous ne pouvons que valoriser cette aide en termes de solidarité dans les fratries, nous ne pouvons que constater combien cette aide vient prendre le temps des aînés, souvent eux-mêmes aux études, sur leur propre temps de travail scolaire et temps de loisirs.

Une situation d'autant plus interpellante lorsqu'on sait que souvent ces mêmes jeunes sont sollicités dans certaines tâches familiales. 29% étaient aidés par les parents (19% par les mères, 10% par les

^{1.} Résultats de l'enquête CEDD BXL, 1992

^{2.} CEDD, enquête op cit

papas). 10% enfin avaient la possibilité de trouver une aide au sein de la famille élargie ou du voisinage.

Ce recours à l'aide vient illustrer combien les enfants repartent de l'Ecole avec des devoirs et leçons qu'ils ne peuvent, le plus souvent, réaliser seuls.

Une situation rencontrée quotidiennement par les écoles de devoirs qui, outre l'offre d'un espace, d'une écoute et d'un accompagnement, voient la nécessité d'apporter une aide aux enfants.³

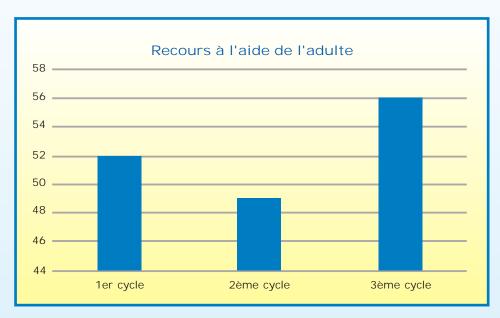
L'aide proposée par les écoles de devoirs peut concerner, selon les enfants et leur situation: la mise à disposition d'un espace de travail, l'apport de matériel ou référentiels dont l'enfant ne dispose pas à la maison, une simple présence pour démarrer le devoir, la compréhension de la consigne, une demande d'explication par rapport à la compréhension de la matière ou une demande de vérification.

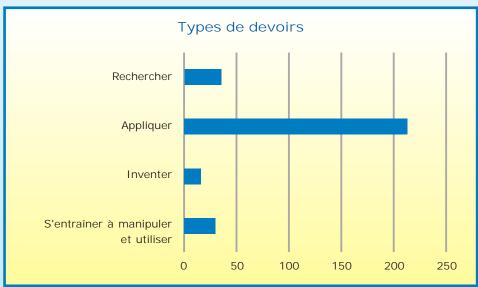
Si dans le premier cycle l'aide concerne davantage la mise au travail (les petits sont souvent les plus fatigués après une journée d'école), elle s'étend au fil des années à un travail de compréhension voire de remédiation. Placés devant les lacunes de nombreux enfants, les animateurs ne peuvent que s'interroger sur la quantité de devoirs d'une part, et sur l'importance des devoirs d'application communs à l'ensemble des enfants, quelles que soient leurs difficultés, d'autre part. 4

Quel est, en effet, le sens d'une telle pratique en termes d'apprentissage?

Dans l'élaboration de notre questionnaire nous nous étions intéressés aux types de TSD et particulièrement à l'action qui était demandée aux enfants. Nous avions distingué quatre types d'action : les recherches (recherche documentaire en lien avec une matière vue en classe, la préparation d'une élocution, etc.), les applications (tous les exercices d'entraînement), l'invention (rédaction, dessins, etc.) et l'entraînement à la manipulation et à l'utilisation d'outils (ciseaux pour les petits, lattes, rapporteurs, compas, etc.). Nous n'avons pas été étonnés de voir les exercices d'application prédominer.

Ces devoirs d'application, les plus courants donc, simples entraînements pour les enfants ne rencontrant pas de difficulté, deviennent ardus, répétitifs et énergivores





pour les autres. Des enfants d'autant plus stressés qu'ils partagent l'exigence d'un devoir à faire, terminer et corriger.

Une exigence davantage motivée par la peur de la sanction et de la réprobation des parents. Nous découvrions en effet à l'époque que la pratique de cotation des devoirs restait encore présente.

Si dans 33% des cas, les devoirs n'étaient pas côtés, dans 50% des cas, la cotation venait s'ajouter à celle des différentes disciplines et dans 17% des cas, faisait l'objet d'une rubrique particulière dans le bulletin.

Les devoirs tels que découverts dans l'enquête étaient très éloignés des prérogatives rappelées en mai 1993 par l'Administration de l'Organisation des Etudes de la Communauté française⁵ qui proposait ses conseils pédagogiques en matière d'organisation du travail à domicile dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Le Ministre de l'Enseignement de l'époque rappelle dans l'avant-propos du document que «L'apprentissage intellectuel et l'éducation du caractère ne peuvent être limités au seul temps que l'élève passe à l'école. Le travail

- 3. Enquête CEDD, 1992, op cit
- 4. Enquête CEDD, 1992, op cit
- Engette GEBB, 1772, open
 Enseignement de la Communauté française. Administration de l'Organisation des Etudes. « Organisation du travail à domicile. Enseignement primaire. Enseignement secondaire. Conseils pédagogiques », mai 1993



à domicile constitue donc tout naturellement le prolongement du travail fait en classe.».

Concernant l'Ecole primaire, ce document précise les objectifs poursuivis par cette pratique, insiste sur 4 critères d'efficacité (des devoirs valorisants, personnalisés, fonctionnels et formatifs) et conseille, déjà, d'en limiter la durée.

En 1994, nous décidons d'organiser une journée de réflexions « Quels devoirs pour quels objectifs » ouverte aux animateurs d'EDD et aux écoles de l'enseignement fondamental. Partant des résultats de l'enquête qui nous disent les TSD pas si naturels que cela, différents intervenants sont invités pour soutenir notre questionnement.

Joseph Lejeune, inspecteur auprès de l'Organisation des Etudes a pris connaissance des résultats en les confrontant aux objectifs de la note d'organisation (cf. op cit).

Danielle Mouraux⁶, sociologue (elle travaille à l'époque au Service d'Etudes de la Ligue des Familles et va, par la suite, animer durant une dizaine d'années la formation « Entre *Rondes* Familles et Ecole *carrée*: quand l'enfant devient élève » à la CEDD) nous a invités à réfléchir sur ce que vit la famille après quatre heures.

Nicole Allieu, de l'association «Apprendre»,

à Lyon, collaboratrice de Dominique Glasman⁷, nous a amenés à réfléchir à la question des devoirs à la maison en rapport a vec les apprentissages et a particulièrement interrogé la place de «médiateurs» entre Ecole et Familles, occupée par les écoles de devoirs.

René Liégeois, directeur d'école honoraire, a porté notre réflexion sur les différentes conceptions des devoirs tenant compte des objectifs qui leur sont assignés.

Christian Brodkom, instituteur, nous a enfin rappelés que réussir ses devoirs, cela doit nécessairement s'apprendre en classe.

Une des conclusions principales de la journée était que supprimer les devoirs à la maison, dans le contexte pédagogique de l'époque, ne ferait que renforcer les inégalités sociales.

Les TSD constituaient pour beaucoup une porte d'entrée permettant d'entrer en contact avec des enfants rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages scolaires et ne pouvant trouver de soutien au sein de leur environnement.

Une conclusion que viendront confirmer les animateurs d'écoles de devoirs invités à se prononcer sur la première proposition du Ministre Jean-Marc Nollet de supprimer les devoirs dans l'enseignement fondamental primaire.

Durant l'année 2000, une réunion de travail rassemble des écoles de devoirs et le Ministre Jean-Marc Nollet autour d'un projet qui, au départ, visait à supprimer la pratique des devoirs dans l'enseignement fondamental.

Très rapidement, nous avons constaté qu'aucun consensus ne serait trouvé et que la place occupée par les devoirs s'avérait plus complexe qu'il n'y paraissait.

Il y a toutes sortes de devoirs, des écoles et des enseignants aux pratiques très diverses, des familles et des élèves différents, des rapports aux savoirs et aux apprentissages différents,...

Pour la plupart des personnes présentes, le devoir constituait un « prétexte » précieux pour entamer un travail d'apprentissage avec les enfants. Il constituait telle une porte d'entrée qui allait permettre aux enfants les plus éloignés de l'Ecole de remobiliser leurs apprentissages scolaires dans des activités qui allaient en construire le sens.

Au-delà d'une pratique abusive des devoirs, une alternative était à envisager qui puisse permettre aux enfants de milieux populaires et leurs parents d'entrer progressivement dans la compréhension de ce qui était demandé par l'Ecole.

Tenant compte de cela, la coordination étoffe son offre de formations pour animateurs : gestion mentale, intelligences multiples, lecture et compréhension des consignes, relations familles-Ecole-EDD, etc. dans l'objectif d'accompagner les équipes vers cette nouvelle orientation d'accompagnement.

Aider aux devoirs dans 2 directions

Comment fonctionnes-tu?

En sa séance du 27 mars 2001, le Parlement de la Communauté française adopte le décret visant à réguler les pratiques en matière de travaux à domicile dans l'enseignement fondamental.

Si quelques écoles vont le mettre en application, fondamentalement, nous n'allons observer que très peu de changements, et la situation

Années 2000 : deux décrets et un film « Les devoirs en questions »

^{6.} Auteure de Entre rondes familles et Ecole carré : l'enfant devient élève, De Boeck Edition, Collection « Outils pour enseigner, 2012

^{7.} Auteur de L'Ecole hors l'école. Soutien scolaire et quartiers, ESF Editeur, collection « Pédagogies », 1992

d'externalisation de certaines missions de l'enseignement (explication d'une matière, remédiation, etc.) va se poursuivre. Et, la coordination de poursuivre son chemin... Un chemin qui allait changer en 2004 avec le vote du décret de reconnaissance des écoles de devoirs. Sans revenir sur la dénomination qui encore aujourd'hui nous pose question, ce décret va permettre de nous repositionner davantage comme acteurs de l'accueil extra-scolaire et de replacer l'enfant – et non l'élève – au centre de projets poursuivant transversalement quatre missions (développement intellectuel, développement social, développement culturel, citoyenneté et participation).

Jusqu'à ces années-là, à la différence des écoles de devoirs et en dehors des contacts ponctuels à la permanence, la coordination des écoles de devoirs de Bruxelles n'avait pas encore été à la rencontre des parents. En 2007, « Centrum West » à Molenbeek et son projet « Le Cri », et FIJ dans sa suite, vont nous offrir l'opportunité d'aller à leur rencontre. Dans la suite des réunions que nous allons partager avec eux, un film est réalisé où se répondent les propos d'enfants de 5ème et 6ème année primaire (ils ne fréquentent pas tous une école de devoirs), de quelques enseignants, de futurs instituteurs (rencontrés dans le cadre d'un stage de sensibilisation proposé par la coordination) et des parents réunis en différents lieux de Bruxelles (Molenbeek, Saint-Josse et Ixelles) en collaboration de certaines écoles de devoirs. Sans entrer dans le détail de sa réalisation (elle a été présentée et contextualisée dans le n°1288 d'A Feuille T du mois de décembre 2007), rappelons quelques propos d'enfants et de parents. Tout au long de l'animation, les enfants se présentent à nous, d'abord comme des élèves répondant aux attentes qu'ils

présentent à nous, d'abord comme des élèves répondant aux attentes qu'ils imaginent être celles de l'adulte. Ils sont porteurs du discours de leurs enseignants et parents, les devoirs, c'est important. Pour eux, faire ses devoirs c'est d'abord prendre du temps sur son temps libre (on a besoin de temps pour faire nos devoirs, les devoirs, c'est lourd parce qu'il y en a beaucoup, on est enfermé dans une pièce, je ne peux pas parler, c'est pas gai, ça m'énerve). Ensuite, ils nous disent que



réaliser les devoirs leur demande un effort intellectuel (réfléchir, apprendre, travailler) et de caractère (car quand c'est court et facile, ils aiment et s'y mettent mais se découragent rapidement lorsque c'est long et qu'ils n'y arrivent pas). Pour eux, les devoirs sont quelque chose d'important qu'ils opposent aux temps libres qui riment avec plaisir, rêverie, fainéantise, gratuité, etc. (avec les devoirs, on ne rigole pas, c'est dur quand on n'arrive pas à le faire, c'est la colère quand je ne sais pas les faire). Mais faire ses devoirs, c'est aussi du temps gagné pour l'avenir (pour passer son année, franchir un cap, pour apprendre à travailler, pour devenir intelligent). Ils craignent d'arriver en classe sans les avoir faits et surtout de voir leurs parents mécontents.

Les propos des parents sont davantage nuancés entre l'exigence de performances scolaires, l'enjeu d'avenir, le bien-être de l'enfant et la place qu'ils occupent (ou voudraient occuper) dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Ils soutiennent majoritairement la pratique des devoirs qu'ils envisagent comme éléments indispensables à la réussite scolaire de leurs enfants. Ils voient l'effort qui est demandé aux enfants en exprimant leur souhait de les voir s'y mettre avec plaisir. Pour eux, faire ses devoirs aide à réussir l'école, c'est un gage d'avenir car, outre les études, les devoirs initient l'enfant à la dureté du travail de la vie adulte. Mais les parents nous disent

également leur importance parce qu'ils leur permettent de savoir ce qui se fait à l'école et comment l'enfant se débrouille dans ses apprentissages. Au-delà de ce discours attendu qui mène de très nombreuses familles à inscrire leurs enfants dans différentes formes d'accompagnement scolaire dont les écoles de devoirs, ils disent rapidement les conditions de leur réalisation lorsqu'elle se fait à la maison car les TSD sont aussi sources de conflits, de tensions et d'angoisses. Les enfants doivent les faire alors qu'ils sont fatiqués d'où le souhait de plusieurs de voir les devoirs adaptés à la situation de chaque enfant.

S'ils soutiennent cette pratique, les parents disent aussi la difficulté de leur temps partagé entre l'attention à porter aux devoirs des enfants et les autres tâches de la vie familiale (c'est périlleux, les enfants sont en difficultés, ils pleurent,... je vais être avec mon enfant, le surveiller... le premier, le deuxième, le troisième... c'est trop pour moi! Je ne sais pas si c'est dans toutes les écoles... Je travaille jusque 17h, 17h30. Madame travaille jusque 18h. On a peu de vie à nous... Préparer le dîner, les devoirs, laver le plus petit, mettre au lit... et c'est tous les jours comme ça... la course, la routine... c'est la vie qui va comme ça). Si certains disent ne pas hésiter à donner des exercices supplémentaires, d'autres, défendent un temps de loisir et de repos pour leur enfant (les enfants après une journée d'école, ils ont envie de s'amuser... l'enfant a le droit d'être éduqué, de voir ce qui se passe ailleurs, au-delà de l'école, plusieurs langues, des voyages... On doit connaître toute la vie, partout, un peu, des cultures, des travaux, plusieurs activités, ce n'est pas seulement étudier... c'est savoir plusieurs choses...), des temps de loisirs et de détente qu'ils rêvent pouvoir partager avec leurs enfants (on se laisse aller, on ne pense rien, il faut s'évader, faire autre chose... ne plus être dans le quotidien de l'école... trouver un juste milieu... même les week-ends ça continue, j'aimerais que ça diminue! Les enfants n'ont pas de moments pour eux-mêmes le week-end. Ça n'arrête pas! Après l'étude, se retrouver, être convivial, rigoler... passer à autre chose). Presque tous enfin envisageraient l'absence de devoirs comme un réel « manque de sérieux » de l'Ecole.

^{8.} Disponible en version pdf sur le site de la CEDD : www.ceddbxl.be/publications

Tant les propos des écoles de devoirs que ceux des parents viennent éclairer comment la pratique des devoirs à domicile perdure de génération en génération, ils sont tels « un mal nécessaire » dont on ne pourrait se passer. La reconnaissance des écoles de devoirs va nous permettre de poursuivre cette réflexion à un autre niveau et à l'élargir à d'autres acteurs.

Années 2010 : trois recherches et un sous-groupe de travail

En 2004, le décret de reconnaissance des écoles de devoirs va permettre d'élargir le propos et la réflexion. l'OEJAJ, par son rôle joué dans la défense des droits de l'enfant d'une part, et l'évaluation des projets d'écoles de devoirs et l'élaboration d'un rapport triennal d'autre part, va très rapidement s'emparer du constat de la majorité des écoles de devoirs concernant l'envahissement progressif de leur projet par les TSD et ses conséquences sur la vie de l'enfant. En 2012, l'OEJAJ charge l'Université de Liège de questionner la place du devoir dans la vie des enfants de l'enseignement primaire9. La recherche10 va s'articuler autour de deux questions transversales.

Dans quelle mesure les devoirs renforcentils encore aujourd'hui les inégalités entre les enfants?

De quelle manière les devoirs interfèrentils dans la conciliation des temps scolaire, extrascolaire, familial et personnel des enfants (en lien avec les droits au repos et aux loisirs)?

La recherche, limitée dans le temps, s'est déroulée autour de deux axes.

Le premier a consisté à réaliser un travail d'inventaire et de documentation des différentes positions actuelles par rapport aux devoirs. Les textes de loi, des projets d'établissements et des règlements des études, différentes études, analyses, articles, sondages, enquêtes... des cadres d'analyse et des témoignages.

Le second a rassemblé le temps de deux séminaires une quinzaine de personnes autour des deux questions transversales.

Au cours du premier séminaire, ils ont questionné la légitimité du travail à domicile, le sens des devoirs, les attentes par rapport aux parents, parlé de l'importance d'une communication bilatérale école-famille, échangé sur la responsabilité des acteurs. On y a



également parlé des excès observés.

Au cours du second, on a imaginé des devoirs autres que les travaux typiquement scolaires le plus fréquemment demandés aux enfants, on a interrogé la manière dont le décret était ou n'était pas respecté, mais on a surtout confronté ce temps des devoirs au temps des enfants et des familles.

Sans entrer dans le détail de celle-ci, il nous semble pertinent de rappeler les recommandations faites car étant le point de départ des recherches et travaux qui lui feront suite. Il était recommandé de :

- 1. S'intéresser aux devoirs réellement donnés dans les écoles.
- 2. Sensibiliser les différents acteurs via une campagne du type « un mois sans travail à domicile »
- 3. Sensibiliser les futurs enseignants à la problématique des devoirs à domicile
- 4. Repenser/renforcer la communication entre l'Ecole et la famille
- 5. Changer la dénomination des écoles de devoirs
- 6. Repenser le temps scolaire

En 2013, un sous-groupe de travail se met en place à l'initiative de de la commission d'avis en sorte d'entendre une diversité d'acteurs autour de la question des devoirs. Inspecteur, enseignants de Haute Ecole, animatrices de différentes écoles de devoirs, logopèdes, directrice de CPMS, directeur d'école, psychologue de Centre de Guidance et pédopsychiatre de Service de Santé Mentale, représentants d'associations de parents, permanent de la Lique des Familles... tous de là où ils sont, de par leurs compétences, expériences et pratiques ont contribué à enrichir notre réflexion sur la question des TSD, une facette réduite de ce qui se joue quotidiennement dans l'Ecole qui, dans le sillage d'une société qui bouge rapidement et emprunte les termes de performance, efficacité, rentabilité des entreprises, fonctionne encore plus qu'hier dans un système généralisé de concurrence.

Aujourd'hui, l'exigence obsessionnelle de la performance, de la responsabilisation individuelle et de l'activation, fragilisent les enfants et les familles les plus en difficulté. Alors que d'autres manières de faire existent dont certaines nous ont été présentées, beaucoup témoignaient de ce mode de fonctionnement qui place l'ensemble des acteurs sous pression et les enfants et familles face à l'angoisse, la peur de ne pas y arriver.

Ce travail devait se poursuivre par l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques, ouverture à d'autres perspectives. Ce projet non encore finalisé aujourd'hui et qu'il faudra remettre en chantier devrait permettre aux écoles de devoirs de développer leur projet en dehors des pressions actuelles et ce, au bénéfice de l'enfant, de son besoin de repos, de détente et de loisirs. Encore faut-il que l'Ecole puisse l'entendre et modifier cette pratique « ancestrale ».

C'est dans cette perspective et en gardant bien en tête la troisième recommandation faite par les chercheurs de l'ULG en 2015, «Sensibiliser les futurs enseignants à la problématique des devoirs à domicile », qu'une nouvelle recherche, rechercheaction cette fois, va être confiée à l'ULB.

Cette recherche participative et collaborative a été mise en place avec pour objectif la mise à jour de leviers de

- 9. France Neuberg, ASPe Université de Liège *La place des travaux scolaires à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire*, OEJAJ, mai 2012, disponible à la cedd.
- 10. La recherche était présentée dans le n°182 d'A Feuille T du mois de novembre 2012, disponible en format PDF sur le site de la coordination ceddbxl.be

transformation de certaines représentations des acteurs de l'Ecole de demain, les étudiants, enseignants en devenir.

Différentes étapes ont été proposées par Françoise Robin et Sylvie Van Lint, chercheuses de l'ULB¹¹ (par ailleurs enseignantes en Haute Ecole pédagogique).

Dans la recherche, deux groupes d'étudiant-e-s de deuxième année ainsi que leurs formateurs, provenant de deux Hautes Ecoles (une urbaine en région bruxelloise, une rurale en région wallonne) ont expérimenté un certain nombre d'activités qui toutes ont fait l'objet d'une réflexion et d'une évaluation en sorte d'affiner le module de formation à construire.

En premier, les chercheuses ont cherché à repérer par questionnaire les représentations et opinions des étudiants au démarrage de la recherche, en sorte d'établir un diagnostic initial de leur positionnement au niveau de leurs conceptions des travaux scolaires à domicile d'une part, ainsi que de leur degré de connaissance en matière de droits de l'enfant d'autre part.

Le questionnaire, proposé en début et fin de recherche allait leur permettre d'évaluer le dispositif de « déplacement » des représentations.

Ensuite, après un retour réflexif sur les focus groupes (dernière étape du dispositif de décentration), étudiant-e-s et chercheuses sont passé-e-s à l'élaboration d'un premier outil « martyr » permettant de mettre en évidence ce qui, dans le dispositif proposé, a permis (ou non) de modifier les représentations initiales.

Les deux outils élaborés (deux écoles participaient à la recherche-action) ont ensuite été exposés lors d'une rencontre entre les deux groupes animée par les chercheuses.

Restait, avant de finaliser le projet par la deuxième passation du questionnaire, à créer et réaliser un outil pédagogique qui puisse cette fois être transféré à d'autres enseignant-e-s.

Ce travail a été mené par les chercheuses et des étudiants volontaires à partir de l'ensemble des données recueillies durant les différentes étapes du processus¹². Aujourd'hui, nous n'avons aucune idée de l'utilisation qui en est faite par les enseignants. Nous n'avons pas non plus été



sollicités pour envisager des stages pour les étudiants dans les écoles de devoirs.

Des écoles de devoirs qui, rappelons-le sont complètes depuis le début de l'année. Une situation récurrente depuis quelques années qui fait que déjà aujourd'hui des parents nous appellent pour inscrire leurs enfants l'année prochaine.

Des parents et des enfants d'écoles de devoirs au centre de notre question depuis les premières recherches, mais dont nous n'avions pas encore entendu la parole.

Une recherche était encore à mener!

C'est ainsi qu'en 2016, RTA s'engage dans une recherche qui va donner la parole aux enfants d'écoles de devoirs et à leurs parents.

Cette recherche qui vient de se terminer et dont les résultats viennent d'être présentés aux écoles de devoirs ouvre, par les paroles recueillies et l'analyse sociologique proposée, un nouveau regard sur la pratique des écoles de devoirs entre familles et Ecole.

Les propos recueillis auprès des enfants ne sont pas très différents de ceux recueillis en 2007 par la CEDD et FIJ, mais ciblent ici les enfants fréquentant une école de devoirs.

Un choix que nous n'avions pas fait à l'époque sachant que tous les enfants n'avaient pas accès à une telle association. A l'époque, nous avons donc entendu, hors de l'école, des enfants de 5ème et 6ème primaire d'une école de Molenbeek qu'ils

soient inscrits ou non dans une edd.

La parole des parents ne diverge pas non plus mais ici, l'analyse sociologique en donne toute la portée et la richesse de cette recherche. Elle nous amène à aujourd'hui, dans notre histoire.

Et aujourd'hui, en 2017, quelle est la situation?

Evolution des familles, précarisation accrue d'une partie importante de la population, évolutions technologiques, nouvelles migrations, la situation ne s'est pas améliorée, loin de là...

Entre 1990 et aujourd'hui, le nombre d'écoles de devoirs ou d'associations proposant du soutien scolaire est passé d'une soixantaine à plus de 220 en région bruxelloise.

Des associations qui, dès septembre, étaient complètes et qui continuent de constater que les prescriptions du décret ne sont toujours pas respectées et que la mise sur pied des évaluations certificatives ont fortement augmenté les exigences du travail scolaire à domicile les années où elles sont organisées.

Le constat aussi que la question scolaire, médiatisée autour des «mauvais résultats» a ajouté à l'angoisse des enfants et des parents de ne pas y arriver et donc, de ne pas réussir l'Ecole. Le temps consacré aux devoirs continue donc d'empiéter sur les autres activités de leur projet.

Quoi qu'il en soit, reste notre combat de toujours et notre espoir, bien ancré lui aussi, de voir cette pratique progressivement modifiée au bénéfice de tous : enseignants, enfants, parents, animateurs d'écoles de devoirs.

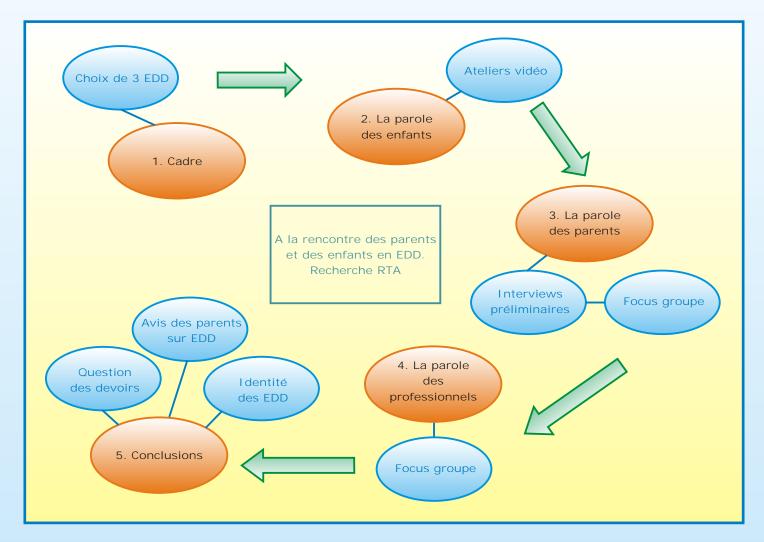
Et nous et l'ensemble des travailleurs du secteur, de nous interroger sur l'avenir de cette pratique au moment où des réformes s'organisent autour du Pacte d'Excellence.

Véronique Marissal

^{11.} Françoise ROBIN et Sylvie VAN LINT, ULB

^{12.} Cette recherche était présentée dans le n°212 d'*A feuille T* du mois d'octobre 2015.

A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs



La recherche «A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs», commanditée par l'ONE et réalisée par RTA (Réalisation Téléformation Animation)¹ a été présentée aux écoles de devoirs de la région bruxelloise et de la province du Brabant Wallon le 25 avril.

Nous la présentons dans le présent article en partant de larges extraits de la version résumée présentée ce jour-là.

La parole des enfants

La première partie de la recherche visait à recueillir l'avis des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs par rapport à leur vécu des TSD (ce que sont les devoirs pour eux, le sens qu'ils leur donnent, la manière dont ils vivent leur réalisation à la maison et à

l'école de devoirs) et leurs attentes et les besoins qu'ils identifient aussi bien en matière d'accompagnement aux apprentissages en général, que dans le cadre des activités créatives, ludiques, sportives ou culturelles. Elle souhaitait également les entendre sur ce qu'ils avaient à dire concernant l'encadrement des écoles de devoirs et les liens qu'il devrait y avoir entre l'Ecole et l'EDD et entre les parents et l'EDD.

« Trois animations créatives avec des groupes d'enfants fréquentant une EDD

ont été réalisées. (...) Pour ce faire, différentes formes de produits vidéo leurs ont été proposées (interview, reportage, animation,...) et le groupe en a choisi une en fonction de ce qu'il voulait montrer. On sait que lorsque les enfants « jouent à l'école » (comme à d'autres scènes sociales d'ailleurs), leurs mises en scène constituent de redoutables analyseurs d'un certain nombre de fonctionnements. C'est sur base de cette logique que les enfants ont été invités à scénariser et réaliser une production par groupe. »²

- ONE, RTA, A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs, version résumée présentée aux écoles de devoirs mai 2017
 La recherche complète est disponible sur le site de l'ONE: http://www.one.be/professionnels/l-one-organisme-scientifique/recherches/recherches-par-annees/2015-2017/
- 2. ONE, RTA, A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs, p5

Le montage s'est fait ultérieurement par les soins de RTA qui pense que les enfants sont culturellement habitués à une relative sophistication de la forme et qu'ils font dépendre la légitimité de la production d'un standard élevé en la matière. Les enfants ont évidemment été sollicités pour approuver et commenter le montage final ainsi réalisé.

Si certains disent les apprécier ou non de manière tranchée, d'autres peuvent les aimer (lorsqu'ils peuvent le réaliser sans aide extérieure, que le travail demandé est source de reconnaissance et de considération, que la matière les intéresse, qu'ils sont limités dans le temps...) ou les détester (lorsqu'ils ne comprennent pas ce qui leur est demandé, qu'ils n'y arrivent pas

Ce travail obligatoire est perçu par certains d'entre eux comme source d'évolution (en termes d'apprentissages, de développement de l'intelligence) et un sésame pour l'avenir (certains le mettent directement en lien avec la réussite de leurs études, l'obtention d'un diplôme et d'un travail dans leur vie d'adulte).

Ils nous disent également combien les motivations extrinsèques peuvent être prégnantes (les points, l'affectivité vis-àvis de l'enseignant ou du parent à satisfaire...) et combien ces travaux peuvent être sources de stress lorsqu'ils n'arrivent pas à répondre aux exigences de l'école. Ils pointent alors la peur de la punition, des mauvaises notes,...

« Les lieux dédiés aux devoirs à domicile sont également évoqués : l'accès ou non à un espace spécifique et adapté au travail scolaire et à la concentration représente un facilitateur ou un frein dans la réalisation de ceux-ci. Les bruits des espaces communs rendent parfois la concentration difficile (...). »³

Il ressort de leurs propos que l'école de devoirs constitue un élément important voire indispensable, d'accompagnement face aux devoirs et à la scolarité en général de par la qualité de l'encadrement, le type de relations établies avec les professionnels, l'ambiance qui leur permet de se concentrer, de recevoir de l'aide si nécessaire et de travailler davantage à leur rythme, l'infrastructure, les équipements mis à leur disposition ainsi que l'élargissement de leur réseau social de relations.

« L'EDD est un élément de réseau sociofamilial à part entière, tant par la possibilité de nouer des relations avec des adultes et d'autres enfants que par la qualité de ces relations. Les dynamiques de groupe y sont toujours positives (accueil, solidarité, création de nouvelles amitiés,...) ».

Mais l'edd permet aussi « de réaliser d'autres activités que les devoirs : excursion ou séjour, ateliers créatifs/sportifs/d'expression qui permettent d'ouvrir les enfants à d'autres perspectives, d'autres apprentissages.

Ces activités peuvent être le motif réel de la présence des enfants à l'EDD.

L'EDD, en tant qu'institution peut également être un repère dans les différentes étapes de la vie d'un enfant et pour sa famille ».⁴

Les chercheurs ont veillé à mobiliser des écoles de devoirs diversifiées : une en milieu urbain, une en milieu semi-urbain, une en milieu rural. Ensuite, il s'agissait de trouver des écoles de devoirs qui disposaient encore de temps le mercredi après-midi (séquence temps nécessaire/séance) dans leur organisation pour proposer l'animation comprenant 4 séances :

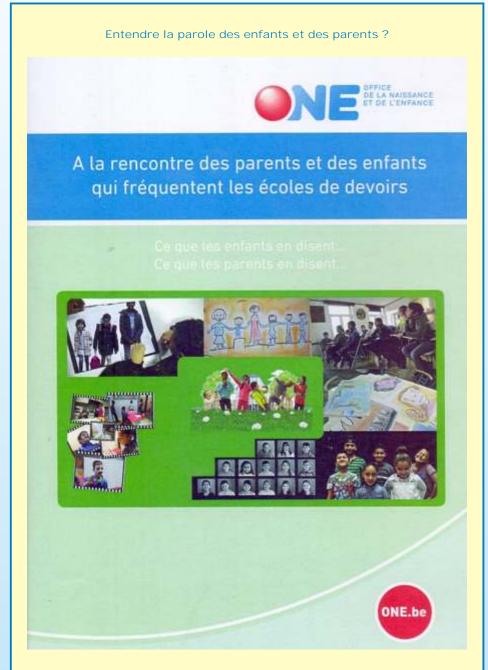
- Familiarisation avec différents types de réalisation
- Scénarisation
- Premières tentatives
- Finalisation.

Les enfants de « Les Ateliers du Soleil » à Bruxelles ont collaboré au projet ainsi que l'amo Service d'action sociale à Liège et l'asbl « Couleurs Café » à Malmédy.

Les éléments de contenu apportés par les enfants concernant les devoirs nous disent des avis partagés quant à la pratique des TSD. seul, que la matière ne leur plait pas, qu'ils demandent un temps de réalisation important...).



- 3. Résumé de la recherche présenté le 25 avril 2017, p5
- 4. Résumé de la recherche, op cit, p6



ONE, « A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs. Ce que les enfants disent... »

Cette vidéo est le complément du rapport écrit de la recherche et met le focus sur l'avis des enfants et des parents.

- Un premier volet porte les avis des enfants, vu leur jeune âge, c'est de manière ludique et créative que le travail réflexif a été proposé aux enfants, au sein de trois écoles de devoirs à Bruxelles, Liège et Malmedy.
- Un second volet synthétise les résultats de la recherche en l'incarnant dans la parole des parents. Deux méthodes ont été mixées : des interviews et l'édition de phrases de parents issues de la recherche.

La parole des parents

La candidature de RTA proposait de recueillir l'avis des parents via un processus en deux temps.

Des interviews individuelles en premier, des focus groupe en second.

Les premiers entretiens ont été réalisés par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

- « 8 interviews ont été réalisées. La diversité géographique a été recherchée; les milieux urbains et ruraux sont représentés. 3 personnes vivent dans la région de Liège, 1 dans la région de Verviers, 2 dans la province de Namur, 1 dans la région de Charleroi, 1 à Bruxelles.
- (...) L'équipe de RTA s'est chargée des interviews. Un canevas d'entretien semi-directif a été préparé pour servir de support à la rencontre et permettre la relance éventuelle. Les rencontres ont été enregistrées avec l'autorisation des personnes et une retranscription intégrale a été réalisée. »⁵

Les chercheurs, par cette double dynamique, visaient à dresser un profil des familles dont les enfants fréquentent les edd d'une part, et à analyser la place du devoir au sein de ces familles, d'autre part.

« Quel est le temps investi?

Comment le travail à domicile est-il vécu par les familles ?

Les parents se sentent-ils en capacité d'aider les enfants ?

De quelle aide ont-ils envie dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant ?

Quelles sont les représentations autour du devoir?

Quelles sont les représentations qui entourent les autres activités de l'EDD (créatives, ludiques, culturelles, sportives,...)?

Quel est le positionnement de ces familles par rapport l'école ou à l'enseignant?»

- 5. Recherche op cit, p10-11
- 6. Résumé recherche op cit, p7

Comme pour les enfants, les propos des parents recueillis dans la présente recherche ne divergent pas de ceux recueillis par la CEDD & FIJ en 2007.

Comme les parents que nous avions rencontrés en divers lieux de la région bruxelloise à l'époque, les parents ne remettent pas en question l'existence de la pratique des TSD.

Les devoirs sont importants pour eux et représentent une clé de la réussite scolaire de leur enfant. Ils constituent une obligation qui forge le caractère et développe la capacité à s'appliquer et s'impliquer dans son métier d'élève et donc, à apprendre.

Bien que les parents relient le devoir à une « éducation classique », ils sont également très sensibles aux principes de reconnaissance de la singularité de leur enfant, à la promotion de sa participation et à la défense de sa liberté.

« Pour les parents, le devoir peut ouvrir à une individualisation effective de l'apprentissage. Grâce à lui, l'enfant peut, par lui-même, poursuivre son travail de compréhension. Dans ce cas (cependant ndlr), le devoir ne devrait pas produire de stress excessif et devrait servir à renforcer la considération que l'enfant a de lui-même en se découvrant « capable de... ». ⁷

Certains témoignages indiquent cependant que des enfants peuvent être stressés et perdus face à des TSD qu'ils ne peuvent réaliser seuls. Ces devoirs portent, soit sur des matières non comprises et intégrées, soit ils proposent des méthodes peu en adéquation avec les manières d'apprendre de l'enfant.

Mais, quelle que soit la situation, les parents considèrent que le devoir est important pour connaître ce que l'enfant vit, fait et apprend en classe.

Pour autant que l'enfant puisse le réaliser, il devient valorisant pour lui et source d'informations pour le parent qui observe son enfant apprendre et progresser. Une situation qui, parfois, n'est pas du tout rencontrée.

Il apparaît dès lors clairement que le devoir n'a de sens et d'utilité que dans la mesure où la matière sur laquelle il porte a été correctement assimilée et comprise à l'école, que la bonne compréhension de la consigne et de ce qui pourrait éventuellement être demandé à l'enfant le lendemain (évaluation) a été vérifiée par



FFEDD

l'enseignant avant le retour de l'enfant à domicile. Si ces conditions ne sont pas respectées, devoirs et leçons peuvent devenir sources de malentendus et de stress pour les enfants, que ceux-ci soient réalisés à la maison et/ou à l'école de devoirs. Dans ce cas, ils deviennent une épreuve pour les enfants, qui déborde sur les familles sans que celle-ci ne porte un nom...

En effet, et nous vivons cela quotidiennement, le devoir peut être vécu comme une réelle épreuve pour les parents

« (...) Du côté de l'école, le devoir devient le reflet de l'implication des parents dans le suivi de leur enfant. Une chaîne interprétative leur paraît ainsi construite : devoir non ou mal fait = enfant non suivi = parents démissionnaires.

Le devoir n'est donc plus uniquement une épreuve scolaire, mais bien une épreuve éducative indirecte portant sur les parents et leurs compétences, dont le jury est toutefois inconnu. »⁸

Dans cette situation, les devoirs peuvent avoir des impacts sociaux considérables.

« Lorsqu'une famille est déjà fragilisée, le devoir peut venir aggraver cette situation familiale : la pression qu'il met, ainsi que l'énergie et le temps qu'il accapare peuvent enclencher des conflits dans les familles soumises à un processus de désaffiliation. Selon les parents interrogés, les EDD sont loin de se limiter à une aide strictement pédagogique : elles diminuent le poids des devoirs sur le vécu familial.

Les difficultés rencontrées par les parents sont parfois énormes, et le poids des devoirs pourrait se révéler de nature à empoisonner le vécu familial (manque de patience, de capacité, de temps) et à reporter les frustrations qui en résultent sur la relation parent/enfant. Bien des parents s'expriment en termes de soulagement, mais il ne s'agit évidemment pas d'un soulagement de nature seulement didactique... ».9

Car les devoirs peuvent également compromettre l'autonomie culturelle des parents parce que comportant trop souvent une dimension inaccessible pour eux lorsqu'ils ne connaissent pas et/ou ne comprennent par les tenants et aboutissants du travail demandé à leur enfant.

Les conséquences du vécu des TSD peuvent être très dures parce que dévalorisant tant l'enfant que le parent dans leur compétence à réussir l'exercice demandé. Il y a un risque important tant pour l'enfant que pour le parent de voir son estime de soi se dégrader.

Mais plus encore il peut y avoir une réelle souffrance pour le parent de ne pouvoir aider son enfant et pour l'enfant de voir son parent dans l'incapacité de lui venir en aide alors qu'il en a besoin.

Une des conséquences de ces TSD est donc la violence symbolique par la délégitimation des parents dont la position sociale et culturelle ne permet pas de répondre aux exigences scolaires imposées tout en ne donnant pas de vraies chances aux enfants de réussir l'Ecole et, par-là, d'accéder à une autre position sociale rêvée par les parents pour leurs enfants.

Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, d'entendre les parents dirent combien les écoles de devoirs leur apportent relais et soutien pour permettre «d'éviter la guerre» dans l'institution familiale née par l'imposition des TSD et les difficultés à en assurer l'encadrement que ce soit en termes d'espace, de temps ou pédagogiques.

Les parents disent que tant l'individualisation des apprentissages (l'aide individuelle apportée à leur enfant dans un contexte collectif ou non et la diversification des portes d'entrée et stratégies proposées) permettent «d'apporter la notion de plaisir dans la réalisation des devoirs, en s'appuyant notamment sur le corps (bouger est important), sur l'attention aux rythmes des enfants, mais aussi sur le jeu ou l'activité

^{7.} Résumé recherche, p7

^{8.} Résumé op cit, p8

^{9.} Résumé op cit, p8

créative (...) »¹⁰ Ils restent cependant attentifs à ce que l'encadrement soit professionnel, que le personnel soit non seulement en nombre suffisant, mais au courant des différentes méthodes de l'Ecole.

De manière plus large, ils soulignent les actions étendues des écoles de devoirs et mettent en avant tant leur apport en termes de lutte contre la reproduction des inégalités (lorsque, par exemple, elles interviennent contre une orientation précoce par un accompagnement approprié) que d'accès à la culture qui ouvre les enfants à des pratiques qu'ils n'auraient peut-être pas l'occasion de vivre en famille.

« Elles sont accessibles et permettent de franchir la barrière du type « Ce n'est pas pour nous. », du point de vue coût, déplacements,...; elles apportent l'expérience de la création libre de soi et l'expérience d'une action capable de peser sur son environnement. »¹¹

La parole des professionnels

Donner la parole aux bénéficiaires (les enfants et les parents dans la présente recherche), c'est aborder des questions qui touchent à l'identité institutionnelle et professionnelle des écoles de devoirs.

Les chercheurs ont donc fait le choix d'organiser des focus groupes de professionnels en sorte de les entendre sur les paroles recueillies auprès des enfants et des parents. Différents professionnels, de différentes écoles de devoirs ont ainsi eu l'opportunité de confronter leurs propres expériences, pratiques, observations et confirmer ou infirmer les propos des parents, des enfants et l'analyse qui en était faite selon leur cadre institutionnel et professionnel particulier.

Les résultats des groupes de discussion entre professionnels rejoignent deux points important issus de la recherche.

Le premier concerne l'importance des devoirs et du « capital scolaire » d'une part, et combien les conditions d'exécution des devoirs peuvent clairement être liées à des discriminations envers les positions sociales moins favorisées.

Ils, elles confirment ensuite que le décret «devoirs» reste très peu respecté et que cela a des conséquences, tant sur les enfants que sur les familles et sur l'école de devoirs.

« La pression s'exerce de l'école sur les parents (avec les contrats que les enfants ramènent), des parents sur les bénévoles

10. Résumé op cit, p9

11. Op cit p9



SOUTENEZ-NOUS!



à A FEUILLE T

6,20 € pour 1 an

Virement sur le compte **001-1917334-11**

Renseignements: Véronique Marissal **Tél. 02 411 43 30**



des EDD, et des bénévoles vers les responsables de l'EDD.

Le flou sur le sens qui entoure le devoir (son but ? L'importance de la cotation ? La place dans l'appréciation de l'élève ?) conduit à faire une équivalence devoir=maltraitance, « chacun devient un bourreau pour l'autre»... dans ce contexte, la dégradation de l'image de soi est dangereusement favorisée. » 12

Des propos qui nous ramènent d'emblée aux différentes recherches et actions déjà menées depuis tant d'années.

Au terme de ce travail de recherche, RTA souligne une double convergence entre les analyses des protagonistes (enfants, parents et professionnels), le vécu difficile des TSD et les attentes exprimées par rapport aux EDD.

Plusieurs points peuvent être mis en avant sur la question du devoir.

Si le devoir n'est pas rejeté en tant que tel et reste un indicateur de normalité et de sérieux, son poids peut être énorme et son statut flottant. Ce flou ne peut aujourd'hui lui permettre d'être un outil « météo », que ce soit pour l'enfant ou le parent. Il est très souvent vécu comme une épreuve qui déborde et peut, de facto, parce que renvoyé à l'inégalité des familles, renforcer les processus de désaffiliation de certaines d'entre elles.

Il en ressort également que les écoles de devoirs, en favorisant des dynamiques solidaires d'appartenance et en limitant les effets de la concurrence, constituent un acteur essentiel entre Ecole et Familles, dans les logiques d'action qui structurent l'expérience scolaire des enfants.

Les analyses opérées par les uns et les autres indiquent qu'il y a un véritable travail à faire pour une stabilisation plus forte de l'identité institutionnelle des EDD en développant notamment son caractère hybride entre « devoirs » et « activités culturelles ».

Propos recueillis par Véronique Marissal

12. Résumé, op cit, p11

Octobre 2017 - 2019 Les devoirs en questions! A la FFEDD

Nous aurons besoin de vous!

Les missions et les projets des Ecoles De Devoirs dépassent de loin la réalisation des devoirs. C'est ce que nous défendons via le document « Philosophie des EDD».

Pourtant, les devoirs et les leçons continuent à nous prendre un temps important malgré le décret existant qui régule la question des « travaux à domicile ».

Et si nous prenions le temps de réfléchir tous ensemble aux questions que posent les devoirs?

A quoi servent les devoirs?

Sont-ils adaptés aux besoins des enfants?

Permettent-ils d'apprendre?

Apprendre autrement en EDD, qu'est-ce que cela veut dire?

Jouer pour apprendre, est-ce vraiment possible?

Que dit le décret qui régule les travaux à domicile?

Pourquoi n'est-il pas respecté?

D'octobre 2017 à mars 2018

Différents groupes de travail seront organisés dans toutes les régions et à Bruxelles. Les objectifs du GT « Les Devoirs en questions » sont les suivants :

- Réfléchir sur la place des devoirs en EDD.
- Valoriser l'éducation non-formelle, l'apprentissage par le jeu, nos projets de « vivre et faire ensemble », tous les apports des Ecoles de Devoirs, au-delà du soutien scolaire.
- Faire connaître le décret qui régule les travaux à domicile (Article 78 du décret « Mission »).
- Relever les "bonnes et mauvaises" pratiques des EDD et de l'école par rapport aux devoirs.

Mai 2018

La finalisation collective du travail sera élaborée dans le cadre d'une journée des animateurs en mai 2018. Les résultats des différents groupes de travail seront présentés lors de cette journée, mis en réflexion, remis au travail et feront l'objet d'un texte écrit. Ils seront ensuite portés au niveau politique via le mémorandum de la FFEDD diffusé à la veille des élections 2019.

En savoir plus?



Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs Place Saint-Christophe, 8 4000 Liège 04/222.99.38 0474/99.02.54

Marie-Hélène André, chargée de projet mariehelene.andre@ffedd.be

PETITES ANNONCES

Offre d'emploi

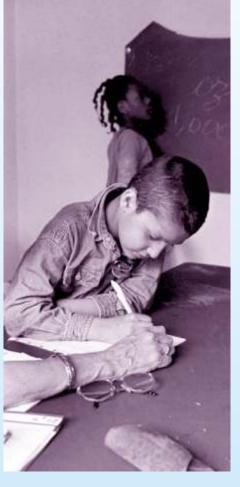
Le « CEDAS » - Centre de Développement et d'Animation Schaerbeekois, situé au 210 rue Verte dans le Quartier Nord de Schaerbeek, est une asbl créée en 1992 et reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles (ONE) en tant qu'école de devoirs. L'association développe des activités d'encadrement et suivi scolaire des enfants du quartier ainsi que des ateliers créatifs et socio-culturels.

Dans ce cadre, le CEDAS est à la recherche d'un animateur(trice) à mi-temps (19h/sem) pour un contrat CDI.

Un CESS en technique de qualification (option agent d'éducation, animation) est demandé. Les tâches de l'animateur(trice) seront l'accompagnement et la remédiation scolaire d'enfants de 6 à 12 ans ainsi que des animations éducatives et socioculturelles adaptées à cette tranche d'âge.

Intéressé(e)?

Envoyez votre candidature et votre lettre de motivation par mail à l'adresse cedas.asbl@gmail.com



Recherche emploi

Titulaire d'un CEES technique de transition artistique et d'une formation d'éducateur à l'IEPSF d'Uccle, elle a une expérience de trois ans en écoles de devoirs à Schaerbeek et Forest. Elle y a exercé des activités de soutien scolaire mais également des animations d'éveil artistique et corporel et des stages de vacance. Elle a également suivi une formation en jeux de société. La candidate met en avant sa créativité, son empathie, son sens de l'organisation et des responsabilités.

Intéressé(e)?

Lettre de motivation et CV disponibles à la CEDD.



PEL • RAPPEL • RAPPEL

Vous pouvez insérer gratuitement vos différentes annonces de manifestations, activités sportives et/ou culturelles, formations diverses, offres d'emploi, etc...

dans le prochain numéro de "A Feuille T"

Ne tardez-pas: envoyez-nous votre courrier.

Un logo, une illustration, une photo de qualité correcte seront les bienvenus.

Avec le soutien du Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Actiris et de la COCOF .





